RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
VILLE de SEURRE

Hôtel de Ville – BP37 – 21250 Seurre
Tél. 03.80.21.15.92 – Fax. 03.80.21.00.69 – mairie.de.seurre@wanadoo.fr

DEMANDE DE COPIES INTÉGRALES OU D'EXTRAITS D'ACTE DE L'ETAT CIVIL

Décret n°97-852 du 16 septembre 1997 modifiant le décret n°62-921 du 03 août 1962 modifiant certaines règles relatives à l'état civil

❶ Vous êtes :

☐ le titulaire de l'acte
☐ son père / sa mère
☐ son représentant légal
☐ son conjoint
☐ son fils / sa fille
☐ Autre lien (préciser) .....

❷ Vous désirez obtenir un acte de :

☐ naissance ☐ mariage ☐ décès

Nombre d'exemplaire .....
Motif de la demande : .....

❸ Renseignement concernant l'acte demandé :

Nom de naissance .....
Prénom(s) .....
Date de l'évènement (naissance, mariage, décès) .....
Lieu de l'évènement (naissance, mariage, décès) .....

Nom et prénom(s) du père
.....
Nom et prénom(s) de la mère
.....

Renseignements obligatoires pour obtenir une copie intégrale ou un extrait avec filiation d'acte de naissance ou de mariage. Faute de quoi, il sera délivré un extrait sans filiation (sauf pour les actes de décès)

Si vous demandez un acte de mariage :
Nom et prénom(s) du conjoint .....

Nom et prénom(s) du père
.....
Nom et prénom(s) de la mère
.....

Renseignements obligatoires pour obtenir une copie intégrale ou un extrait avec filiation d'acte de naissance ou de mariage. Faute de quoi, il sera délivré un extrait sans filiation (sauf pour les actes de décès)

❹ Vos coordonnées :

Nom prénom .....
Adresse .....
Code postal – Ville .....
Téléphone .....

Merci de joindre une enveloppe timbrée pour la réponse

Fait à ..... Le .....
Signature